



*Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*La ministre*

*Paris, le 17 JUIN 2015*

Madame la Professeure,

Le traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, a scellé la réconciliation et l'amitié franco-allemande. Il prévoyait une coopération renforcée entre la France et l'Allemagne, notamment en matière d'éducation.

C'est en effet tout particulièrement par la coopération dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse que nos deux pays ont su établir et développer une étroite relation, unique en son genre.

Alors que l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne est reconnu comme essentiel, la crainte d'un affaiblissement de cette connaissance réciproque de la langue du partenaire semble apparaître de part et d'autre du Rhin.

Afin de répondre aux exigences du traité de l'Elysée, et de l'Agenda franco-allemand 2020 il est nécessaire de réfléchir à un accompagnement des politiques existantes et au développement de nouvelles formes de coopération. Ces réflexions doivent avoir pour objectif de stimuler les relations franco-allemandes et d'accroître ainsi les coopérations dans le domaine de l'éducation.

C'est dans cet esprit que je souhaite vous confier la mission de déléguée ministérielle au renforcement de l'apprentissage de l'allemand sur le territoire français, en étroite collaboration avec les services de la direction générale de l'enseignement scolaire et de la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération, ainsi qu'avec l'inspection générale d'allemand. Vous serez également en relation avec le cabinet du Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargé des relations culturelles franco-allemandes.

Madame Sandrine Kott  
Professeure d'histoire contemporaine de l'Europe  
Professor of Modern European History  
Université de Genève  
5 rue Saint Ours  
CH 1211 Genève 4

Vous aurez pour mission de :

- favoriser le développement de l'apprentissage de l'allemand au primaire ;
- participer en liaison étroite avec les recteurs d'académie, à la mise en place et au pilotage d'une carte des langues qui favorise la diversité linguistique dans l'ensemble des bassins d'enseignement. Pour cela, vous travaillerez à la promotion de l'apprentissage de cette langue dès le plus jeune âge ;
- assurer le suivi des indicateurs chiffrés concernant la langue allemande et veiller à atteindre les objectifs ;
- renforcer l'offre de l'allemand en langue vivante 2 à partir de la classe de cinquième. Pour cela, vous travaillerez à la promotion de la langue et de la culture allemandes dans l'ensemble des collèges du territoire ;
- veiller au développement des partenariats scolaires franco-allemands en relation avec les conseillers des recteurs, délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) ;
- promouvoir la mobilité franco-allemande, des élèves, des enseignants et plus largement des personnels éducatifs avec l'appui, notamment de l'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et du secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle (SFA) ;
- accompagner le développement des sections « Abibac » et des sections européennes allemandes en lycées généraux, technologiques et professionnels.

Vous évaluerez les dispositifs de coopération existants et réfléchirez à de nouveaux projets, permettant de réaffirmer pour les prochaines décennies l'amitié franco-allemande scellée depuis le Traité de l'Elysée.

Pour mener votre mission, vous pourrez prendre appui sur la direction générale de l'enseignement scolaire, notamment le département des relations européennes et internationales qui sera votre relais avec les autres services concernés au sein de la direction générale, en particulier le bureau des contenus d'enseignement et des ressources pédagogiques, qui suit le dossier langues vivantes de manière transversale, et les bureaux chargés des écoles et des collèges. Vous travaillerez également avec la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération, en particulier le département chargé des affaires franco-allemandes. Enfin, vous pourrez compter sur le soutien, en tant que de besoin, de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et de la direction générale de la recherche et de l'innovation.

Vous remerciant par avance pour votre engagement en faveur de l'apprentissage et de la pratique de l'allemand en France, je vous prie de bien croire, Madame la Professeure, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*

Najat VALLAUD-BELKACEM

*N. Vallaud-Belkacem*